



Equipement §)  
 Feux de route SCR (E)  
 Feux de croisement SCR (E)  
 Feux de position A (E) séparés  
 Feux rouges R-S1 (E)  
 Feux stop R-S1 (E)  
 Clignoteurs av 1 (E) ar 2a (E)  
 Catadioptres av ar I (E)  
 Feux de gabarit av ar  
 Feux complement.  
 Eclairage plaque selon la carrosserie  
 Essuie-glace 2 balais avec 2 lave-glace  
 Avertisseurs MIXO TPAR 442-445  
 ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de livraison  
 Marque et type L E Y L A N D Sherpa 250  
 Homologation N° CH 3493 05  
 Carrosserie  
 Places total 3 avant 3  
 Poids à vide s. bulletin pesage Carburant B  
 Charge utile s. le vhc. CV-impôt 9,16  
 Poids total 2540 Cylindrée 1798

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Identification : seuls les véhicules portant la plaquette "BRITISH LEYLAND SWITZERLAND AG" avec le No d'homologation, montée sur la traverse du radiateur, peuvent être admis sur la base de la présente fiche d'homologation.
- \*\*) Mesure des gaz : la vignette MCE-15 se trouve à droite, sur l'auvent.
- \*\*\*) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE art. 23, al. 3bis.
- +) Variante de pneus : 165 R 14 C 6 PR AV 1270 (2,5) AR 1520 (3,75) V-max 120 km/h voies inchangées.
- §) Les dimensions, le poids et l'équipement doivent être contrôlés.

Lieu et date de l'homologation  
 Safenwil, 11.2.76

Homologation fédérale des types de véhicules

Voiture  
de livraison  
(châssis)

L E Y L A N D

Sherpa 250

CH 3493 05

F I C H E   C O M P L E M E N T A I R E   I

Complément du 24.01.78 à Frutigen - Br

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : 37,7 km/h, M2, iA 4,8 = 78,5 dB/A  
50,0 km/h, A2, iA 4,8 = 78,5 dB/A

à proximité de l'échappement: 89 dB/A à 5000 t/min  
90 dB/A à 5000 t/min